



## Projet Agri-Coll

# « Installations Agricoles Collectives et Transitions Agroécologiques »

### Demande de financement pour l'organisation d'un Forum régional de l'installation agricole en collectif

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020, l'ARDEAR Occitanie et ses partenaires mettent en œuvre le projet Agri-Coll « Installations Agricoles Collectives et Transitions Agroécologiques ». **Le projet Agri-Coll fait partie des 10 lauréats de l'appel à projet Animation Régionale des Partenariats pour l'Innovation et le Développement Agricole (ARPIDA) 2020 du fonds Casdar (Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural).**

[Le fonds Casdar](#) finance de multiples actions de R&D et de développement, notamment au travers d'appels à projets et d'actions transversales à forte dimension pluri-partenaire. L'appel à projet ARPIDA vise à **renforcer les partenariats entre les acteurs du développement agricole en région et à améliorer l'accès des agriculteurs aux résultats des travaux financés par le fonds Casdar**. Il est une réponse opérationnelle à la recommandation de « poursuivre l'objectif de décloisonnement des acteurs du développement agricole » émise dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du PNDAR.”

## I. Quelques éléments de contexte

### A. Un enjeu fort de renouvellement des générations agricoles :

- En Occitanie, en 2019, 41 % des chefs d'exploitations avaient plus de 55 ans, et la majorité d'entre eux n'a pas de repreneur connu à ce jour. Les installations ne suffisent pas à remplacer les départs. Au cours des dix dernières années, pour 100 agriculteurs qui ont cessé leur activité, on comptait en moyenne seulement 63 installations. **En 2017 dans la région, 3 564 chefs d'exploitation (CE) ont cessé leur activité quand 1 552**

**nouveaux CE se sont installés.** Le nombre de candidats à l'installation poussant les portes des Point Accueil Installation ne cesse pourtant d'augmenter (ils étaient 3100 en 2017). Ce déficit d'installations engendre de nombreux problèmes qui s'opposent à plusieurs des principes de l'agroécologie : une perte de foncier agricole du fait de l'urbanisation ou de la spéculation foncière, un rachat des terres cédées par les fermes existantes qui contribue à l'agrandissement et l'intensification des exploitations agricoles.

- **Nombreux sont les candidats à l'installation qui abandonnent leur projet faute de capital suffisant pour racheter les fermes existantes ou parce que les modèles de production, les contraintes d'organisation ou l'isolement de ces fermes ne correspondent pas à leurs envies.** L'installation agricole en collectif constitue une solution à ces blocages. Lors de l'élaboration de leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP), **48% des porteurs de projet d'Occitanie envisagent une installation en association** (contre 21% lors de leur premier passage en Point Accueil Installation). À l'échelle régionale, « l'agriculture de groupe » (agriculteurs engagés dans une exploitation sociétaire dirigée par plusieurs personnes) concerne 18 257 CE et 8 256 exploitations, soit 31% des CE et 715 des nouveaux CE installés en 2017 (38%).
- L'installation agricole sous forme sociétaire se développe depuis plus de 40 ans et n'est pas un phénomène nouveau. En revanche, **les professionnels de l'installation constatent, depuis une dizaine d'années, une recrudescence et une évolution des projets d'installation collective entre tiers.**

---

## **B. Des projets agricoles en collectif multi-performants, porteurs d'innovations techniques, économiques, et organisationnelles :**

Ces projets ont des formes très variables : sociétés agricoles classiques GAEC, EARL, SCEA, mais aussi SCOP, entraide, banques de travail, coopératives de production, associations agricoles, etc. Ils sont pour beaucoup menés par des groupes de plus de deux personnes, qui s'installent généralement hors cadre familial (HCF). La dimension collective est une valeur fondatrice de leur projet ; ils le construisent ensemble avec des objectifs professionnels définis et négociés en amont de l'installation.

**Ces nouvelles formes de fermes installées en collectif constituent une opportunité pour faire face à plusieurs enjeux du renouvellement des générations agricoles et de la durabilité des systèmes d'exploitation agricoles :**

- La reprise effective de structures de production conventionnelles difficilement transmissibles (grandes surfaces, fort capital), grâce à la mutualisation des coûts d'investissement et d'exploitation ;
- L'augmentation de la valeur ajoutée produite sur le territoire, notamment par le développement d'ateliers de transformation, l'accueil à la ferme ou la commercialisation en circuit court, plus facilement envisageables lorsque la charge de travail et les compétences mobilisées sont réparties entre plusieurs associés ;

- Le développement de nouveaux systèmes de production diversifiés, multi-performants et économes en intrants : l'installation à plusieurs sur une ferme à capitaux importants ou grande surface permet une réorientation des systèmes de production, en créant de nouveaux ateliers (et en développant des complémentarités agronomiques), en adoptant des techniques de production plus exigeantes en main d'œuvre et moins consommatrices en intrants chimiques, en s'appuyant sur l'intelligence collective comme vecteur d'innovation. Tous ces changements seraient difficiles à mettre en œuvre en étant seul, tant ils impliquent une augmentation de la charge de travail et une démultiplication des compétences mobilisées ;
- L'amélioration des conditions de vie et de travail des paysans par le partage de l'astreinte, des risques et de la charge mentale, la rupture de l'isolement quel que soit le lieu d'installation, l'investissement dans la vie associative ou politique locale, l'ancrage territorial, etc. ;
- La résilience des exploitations par le renouvellement progressif des membres du groupe, dans un contexte où les carrières agricoles sont de plus en plus courtes. Le taux de remplacement des CE en agriculture de groupe est ainsi supérieur au taux de remplacement moyen (79% contre 63% en 2017).

---

### C. Des besoins d'accompagnement spécifiques :

- L'installation en collectif est particulièrement performante pour répondre aux enjeux précités mais elle implique l'anticipation de difficultés inhérentes à la dimension collective des projets et à la restructuration des fermes reprises.
- L'anticipation et la gestion des multiples difficultés humaines liées au collectif sont des défis centraux pour la pérennité de ces initiatives, qui s'ajoutent aux exigences de l'activité agricole (Morel, 2018). Une multitude de choix s'offre à ces collectifs : concernant leurs statuts juridiques, leurs modalités d'accès au foncier, pour la structuration de leurs activités économiques, dans les modes d'allocation des espaces et des ressources, dans leur organisation du travail et dans leurs dispositifs de gouvernance.
- Les facteurs de succès ou d'échecs des projets collectifs en agriculture sont à analyser. Mais aucun dispositif multi-partenarial innovant ne le permet aujourd'hui. L'enrichissement des connaissances, des méthodes d'accompagnement et le développement de nouveaux outils sont donc à consolider. Du fait de la grande hétérogénéité des projets en collectif, ce n'est pas une mais des méthodes d'accompagnement qui doivent être développées pour s'adapter le mieux possible à chaque situation.

## II. Quelques mots sur le projet Agri-Coll

L'objectif global du projet est de **favoriser l'installation agricole et la consolidation de fermes multi-performantes engagées dans une transition agroécologique et alimentaire en Occitanie** par la capitalisation, l'échange et la diffusion des connaissances sur les projets agricoles en collectif, et également par la co-construction de parcours et d'outils d'accompagnement.

Par "**fermes installées en collectif**", on désigne des collectifs rassemblant au moins deux personnes (non issues de la même famille) qui sont **installées ensemble sur un même lieu** avec **une mise en commun totale ou partielle des moyens** (matériels et/ou humains) **de production agricole**, + éventuellement de transformation et de commercialisation, via une ou plusieurs structures exploitantes.

*Ce qui est mis en commun dans ces collectifs sera avant tout l'agricole*

→ Dimension "stratégie commune" autour de la production agricole

Les actions prévues sont les suivantes :

Partenariat	Montée en compétence	Espaces d'échange
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un annuaire des acteurs (en cours)</li><li>• Une journée d'interconnaissance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une revue bibliographique</li><li>• 6 groupes de travail pour creuser 3 thèmes (1er GT le 4 novembre)</li><li>• 3 modules de formation (accompagnateurs, bénévoles, ferme de référence)</li><li>• Un recueil de trajectoires (en cours)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un espace collaboratif de partage de ressources en ligne (<a href="https://www.agri-coll.xyz">https://www.agri-coll.xyz</a>)</li><li>• Des podcasts</li><li>• Un forum paysan</li><li>• Un réseau de "fermes référentes"</li></ul>

Ce travail coordonné par l'ARDEAR Occitanie associe les ADEAR 09, 30, 46, 48, 81 et 82, l'ATAG, la FD CIVAM du Gard, GAEC et Sociétés, et Terre de Liens Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon. Un comité de Direction (CoDir) se réunit tous les trois mois **pour assurer le suivi et le pilotage des actions mises en œuvre par les différents partenaires.**

Un **comité de pilotage** qui intègre d'autres acteurs de l'accompagnement (DRAAF, Conseil Régional, Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, Recherche...) s'est déjà réuni une première fois fin 2020 et se réunira encore deux fois d'ici la fin du projet.

Plusieurs groupes de travail et un Forum régional sont prévus sur la durée du projet. Chacune de ces journées de travail associe une grande diversité d'acteurs concernés par le sujet de l'agriculture en collectif, chacun en mesure de partager leurs visions et leurs vécus. Lors de la première journée d'interconnaissance, étaient présents :

- Des membres de collectifs agricoles déjà installés, ainsi que d'autres en projet d'installation ;
- Des salariés et des bénévoles de structures d'accompagnement et d'appui à l'agriculture, par l'installation agricole, par la mobilisation de foncier...
- Des citoyens regroupés en association autour d'un projet agricole territorial
- Des chercheurs

**Cette première journée a permis de faire émerger trois problématiques prégnantes** auxquelles sont confrontés les collectifs agricoles et qui constituent autant de leviers pour favoriser le développement de l'agriculture en collectif. Ce sont :

- **Les conditions d'émergence** des projets collectifs agricoles ;
- **Les aspects humains et relationnels** dans la constitution et la pérennité des collectifs ;
- **Les statuts, existants et à améliorer, pour se tester et pour s'installer.**

**Calendrier** : Le projet a démarré officiellement le 1er novembre 2020 pour une durée de deux ans. La crise sanitaire a décalé certaines actions dans le temps (journée d'interconnaissance en mars plutôt que janvier, premier groupe de travail en novembre 2021)

		2020		2021								2022													
		SEMESTRE 1				SEMESTRE 2				SEMESTRE 3				SEMESTRE 4											
TERRITOIRE	ACTION	nov	dec	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juill	août	sept	oct	nov	dec	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juill	août	sept	oct
REGION	CoPIL		X												X										X
	CoDir	X				X			X			X		X			X					X			
	GT interconnaissance			X																					
	Forum Paysan																					X			
	Thèse		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Production livrables						X	X				X	X	X			X	X	X	X					
EST	GT thème 1				X																				
	GT thème 2											X													
	GT thème 3																X								
OUEST	GT thème 1					X																			
	GT thème 2												X												
	GT thème 3																	X							

Figure 1: Calendrier initialement prévu pour la mise en œuvre du projet Agri-Coll

**Au 1<sup>er</sup> octobre 2021, les actions du projet sont :**

- Réalisées
  - o Le Comité de pilotage de lancement
  - o La journée d'interconnaissance
  - o La mise en place d'un outil collaboratif de partage de ressources en ligne
- Engagées
  - o Le recueil de trajectoires (entretiens réalisés)
  - o La réalisation de podcast (démarrage en novembre)
  - o La préparation des groupes de travail programmées entre novembre 2021 et mars 2022
  - o L'annuaire des acteurs

## Le Forum Régional

Les résultats produits seront diffusés et mis en discussion lors d'un **Forum régional de l'installation en collectif** de deux jours qui sera organisé **au début de l'été 2022**. Il s'agira d'un événement d'ampleur régionale, qui aux vues de l'engouement que rencontre le sujet, devrait permettre de rassembler 200 personnes.

Le choix des contenus est encore à ce stade assez ouvert, il va se préciser à mesure de la réalisation des groupes de travail échelonnés jusqu'au mois de mars prochain. Nous prévoyons :

- D'organiser des sessions de débats autour des trois thématiques explorées en groupe de travail en invitant des personnes ressources sur le sujet ;
- D'organiser des témoignages de personnes installées ou souhaitant s'installer en collectif ;
- De mettre en place un espace d'écoute des podcasts ;
- D'imprimer et diffuser une partie des productions du projet (recueil trajectoire et fiches techniques produites dans le cadre des groupes de travail) ;
- De faire de ce forum un espace de créativité, qui permettra de poursuivre l'effort de mise en réseau aussi bien des accompagnateurs que des paysans installés en collectifs

Ce Forum doit nous permettre de renforcer l'ensemble des résultats du projet.

Pour répondre à nos ambitions, l'enveloppe attribuée dans le cadre du financement ARPIDA n'est pas suffisante. Nous recherchons donc des financements additionnels.

Nous sollicitons aujourd'hui une contribution de la part du Conseil Régional de l'ordre de 5000€. Les résultats de ce projet et la dynamique qu'ils impulsent, aussi bien en termes de renforcement des connaissances et des compétences sur l'installation en collectif que d'amélioration des échanges entre structures d'accompagnement, s'inscrivent pleinement dans la politique d'installation/transmission mise en œuvre par la Région Occitanie.

A ce stade, le budget prévisionnel est le suivant :

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>1er jour</b>		<b>Acquises</b>	
Bus transport visites	800 €	CASDAR	21840
Location amphi et salles de réunions	1 000 €	Autofinancement partenaires agri-coll	2400
location chapiteau	800 €	<b>Sollicitées</b>	
frais d'intervenants	5 000 €	Conseil Régional	5 000 €
repas midi + collations (200 repas)	4 000 €	<b>A solliciter</b>	
Location Sono + Matériel ecoute podcst	3 000 €	Conseil général	5 000 €
<b>soirée 2</b>		Collectivités territoriales	3 000 €
Repas du soir C (200 repas)	4 000 €	Banques et assurances	2 000 €
Animation de la soirée	2 000 €	Autres sponsors privés	10 760 €
<b>2e jour</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>50 000 €</b>
Salle	1 000 €		
Buffet du midi + collations (200 repas)	4 000 €		
<b>Divers</b>			
nuitées (50 personnes)	2 000 €		
Divers : assurance, petites fournitures ...	1 000 €		
Communication, Documents, panneaux, ...	3 400 €		
<b>Frais d'organisation et de personnel</b>			
Frais d'organisation et de personnel (40 jours)	12 000 €		
Prestation de service	6 000 €		
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>50 000 €</b>		